

CENTRE DE PREUVES

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

GROUPE RECHERCHE ACTION
TERRITORIAL « LOGEMENT
BANALISE » - GIRONDE

Mémoire de présentation du déroulé – 2 février 2023

CONTEXTE DE L'OBJECTIF GLOBAL

Dans le cadre de la promotion de l'autodétermination des personnes adultes, reconnues en situation de handicap suite à une limitation fonctionnelle, avec répercussion sur la sphère intellectuelle ou/et un TSA ou /et psychique, vivant actuellement en foyer de groupe ou éventuellement au domicile de leurs parents, faciliter leur accès à un milieu de vie banalisé et le plus adapté possible au développement de leur autonomie et de leur pouvoir d'agir, sur un territoire infra-départemental de la Gironde.

À partir de divers documents de la sphère publique, plusieurs aspects émergent à propos de l'observation pour qu'elle puisse répondre à nos interrogations sur l'utilisation de l'habitat banalisé ou inclusif dans le secteur de la déficience intellectuelle.

OBJECTIF GLOBAL

Documenter et tester les éléments constitutifs d'une démarche probante en soutien au projet de vie d'une personne qui souhaite opter pour un mode de vie en habitat « banalisé », en décrivant les services à assurer pour l'aide à l'acquisition des habiletés sociales adéquates pour une vie citoyenne équilibrée, ainsi que pour réaliser les apprentissages suffisants pour les actes de la vie quotidienne et domiciliaire. Veiller à ce que ce soutien soit porté par une expertise métier, ajustée aux ressources et choix de mode de vie propres à chaque personne et prévoyant son estompage aux termes des 12 mois suivant l'installation en logement autonome, afin de ne pas conditionner la vie autonome en logement banalisé au rattachement pérenne à une équipe spécialisée médicosociale.

PROCESS OPERATIONNEL

- Constituer un « groupe recherche action territorial » (GRAT) agissant selon le modèle de la recherche-action, aussi appelée recherche-partagée et participative ;
- Groupe trans-partenarial, réunissant au minimum des acteurs professionnels du secteur de l'accompagnement quotidien des personnes adultes reconnues en situation de handicap (*i.e.* : 3 ESMS), des acteurs de la politique publique départementale (*i.e.* : CD 33), des personnes directement concernées, des personnes impliquées à titre de proche, une équipe de recherche (CPSI) ;
- Viser une action qui participe à une approche en co-responsabilité populationnelle communautaire ;
- S'inspirer des données probantes et meilleures pratiques existantes en la matière (*Programme logement à soutien gradué, Grille d'orientation résidentielle, outil de recueil des attentes des personnes ...*) ;
- A partir des données probantes, co-construction d'une démarche d'innovation, incluant des phases de recueil d'attentes et des compétences mobilisables, d'expérimentations, de formations, d'évaluation continue, de mesure d'impact et de modélisation.

PROJET DE RECHERCHE

La délimitation de la cible, du périmètre de recherche et de la répartition des différents chantiers à mener, seront définis par le GRAT, lors de la première phase de concertation, puis réajustements réguliers.

En effet, il est rappelé que dans une recherche-action, ce sont les membres co-chercheurs qui ont la responsabilité de la délimitation de la cible, des prises de décisions initiales et successives relatives à cette cible. Le laboratoire opérationnel de recherche innovation inclusion sociale (LORIIS) du CPSI,

ayant lui pour mission de documenter les travaux, de soutenir les réflexions, d'aider à la mesure d'impact et à la modélisation du processus et des résultats de recherche.

Il est important de se rappeler que la **recherche-action** sur l'habitat banalisé se distingue de la **gestion d'un projet** sur le même objet.

La recherche-action est une approche à caractère social et innovante associée à une stratégie d'intervention et qui évolue dans un contexte dynamique. Deux principes guident la recherche-action :

- 1) Prendre les moyens pour comprendre les processus qui soutiennent le développement d'un fonctionnement de l'habitat banalisé connaissance difficilement accessible d'une autre façon et
- 2) La connaissance est incluse dans la pratique innovante expérimentée et sur le fait que la reconnaissance mutuelle du savoir peut permettre la production d'un savoir collectif et souvent généralisable.

Un projet est une initiative limitée dans le temps, entreprise dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique. Gérer un projet demande une bonne logique appuyée par l'application des connaissances actuelles, des compétences, d'outils et des techniques aux activités d'un projet. Le but étant d'atteindre les objectifs fixés d'avance et de les atteindre aux meilleurs coûts possible.

Propriétés critiques de cette étape

- Une recherche ancrée dans le réel et qui s'intéresse à des situations liées à l'hébergement actuel et aux soutiens à la vie résidentielle réelles, plus qu'à des abstractions théoriques ;
- La recherche-action doit pouvoir décrire ce que nous souhaitons changer à la situation résidentielle actuelle des personnes concernées par le projet. En conséquence, nous devrions pouvoir décrire, même globalement, ce que nous souhaitons atteindre comme service résidentiel ;
- La recherche-action doit pouvoir identifier les pratiques actuelles (*professionnelles et de gestion*) qui devraient changer pour permettre l'atteinte de la situation recherchée ;
- La recherche-action doit pouvoir mettre à contribution à tous les niveaux, à savoir tant les principaux partenaires intéressés par le problème que le chercheur lui-même

DEROULEMENT GLOBAL

De nature cyclique, la recherche-action s'articule en sept grandes étapes

1. La délimitation du périmètre et des conditions gagnantes de la recherche-action avec ses promoteurs
2. La planification de la recherche-action
3. L'établissement du plan d'action avec le groupe de recherche-action dont les chantiers que nous avons créés
4. L'action sur le terrain et la collecte de données
5. L'analyse de données et l'émergence de pistes de solutions
6. Mise à l'essai des pistes de solutions
7. Partage et diffusion des conclusions de la recherche.

Qu'est-ce ce que nous voulons changer ?

Sans vraiment toujours nous en rendre compte, nous utilisons souvent les variables dépendantes comme moyen de mesurer les résultats et de formuler des conclusions sur les résultats. La prise en compte de ces types de variables lors de la recherche-action nous permet de mieux comprendre les systèmes complexes et d'approfondir notre connaissance de l'univers. C'est le cas de l'habitat banalisé innovant.

Comment les variables (*dépendantes et indépendantes*) peuvent-elles nous aider ?

Améliorons notre compréhension de ce que sont ces variables et explorons pourquoi elles sont importantes dans notre recherche.

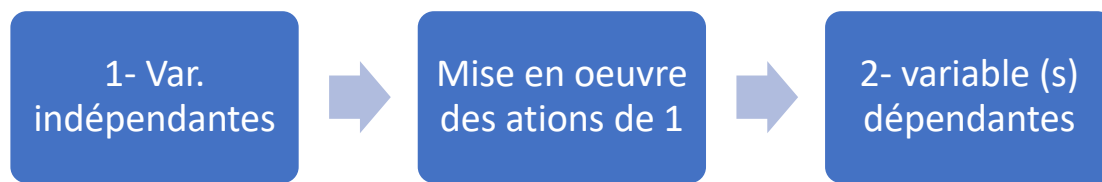
Le concept de variable dépendante, parfois appelée aussi variable de réponse, est devenu de plus en plus important dans les sciences sociales. Il s'agit d'une variable de résultat qui peut être mesurée et utilisée pour expliquer la relation entre d'autres variables. Les variables dépendantes sont souvent opposées aux variables indépendantes, qui sont des variables explicatives censées affecter les résultats.

Les variables dépendantes peuvent aller de quelque chose de simple comme le type d'habitat gradué qui sera utilisé à des réalités plus complexes comme la qualité de vie des personnes ayant intégrées ces nouvelles ressources résidentielles. Les variables dépendantes sont utilisées dans les études de recherche, afin que les chercheurs puissent mieux comprendre comment différents facteurs qui interagissent, pour influencer le résultat observé.

Identifier les variables indépendantes et dépendantes

La distinction entre les variables indépendantes et dépendantes présente des implications importantes, car la différenciation de ces deux types de variables peut nous aider à déterminer les « quasi relations » de cause à effet à partir des actions mise en place pour obtenir le résultat voulu.

L'idée de base derrière l'identification des variables indépendantes et dépendantes est assez simple: **la variable indépendante est la cause et la variable dépendante est l'effet.**



Par exemple, qu'est-ce qui entraîne une amélioration du mode de vie des personnes ayant intégrées le nouvel habitat ? La précision quant aux nouveaux soutiens mis en place, les motivations des personnes en situation de handicap à intégrer un nouvel environnement, la préparation à un nouveau mode de vie, la qualité de l'environnement physique ... peuvent permettre de mieux comprendre comment et pourquoi les personnes ont une meilleure qualité de vie dans ce nouvel habitat.

Il faut alors de sonner un process rigoureux de recherche.

D Boisvert propose de réfléchir à ces quelques questions afin de préciser ce que nous voulons réaliser :

- **Quel est l'objectif opérationnel (variable dépendante) de cette recherche-action ?** Est-ce de développer de nouveaux types d'habitat pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou autres limitations ? Est-ce d'améliorer la qualité de vie de ces personnes ?
- **Pour y arriver que devons-nous mettre en place ?** développer de nouveaux accompagnements professionnels ou naturels pour ces personnes ? Créer et d'expérimenter de nouveaux outils d'évaluation des besoins de ces personnes en regard d'un habitat optimum ? Offrir des services qui ont un début et une fin en fonction des besoins des personnes ?

Aussi, pour nous aider dans notre démarche, il est proposé de réaliser en groupe les quatre étapes suivantes :

Étape 1 : Décrire la situation actuelle de personnes visées par la recherche-action.

Étape 2 : Décrire la situation désirée pour les personnes visées par la recherche-action.

Étape 3 : Décrire la démarche opérationnelle (*étapes*) pour atteindre la situation désirée.

Étape 4 : Identifier les aspects liés aux étapes qui doivent faire l'objet d'innovation dans notre recherche et qui contribueront à proposer des habitats appropriés.

Pour aider à identifier une variable dépendante, (1) rechercher des mots-clés, comme des mots ou des expressions tels que "répond à", "change selon" ou même "dépend de". Ce sont tous des indicateurs de la variable dépendante de notre recherche. (2). Vérifier si les résultats sont mesurables, même si les informations sont qualitatives.

TEMPORALITE GENERALE

- **Décembre 2022 à fin février 2023** : préfiguration de la démarche avec identification et validation de l'engagement des différents acteurs (*français et canadiens*) ;
- **Démarrage de la recherche en mars 2023 (8 & 9 mars)**
- **Déroulement sur l'année 2023 et premier semestre année 2024** : cœur de la recherche-action et premiers résultats ;
- **Deuxième semestre 2024** : ajustements, pérennisation et communication publique des résultats de la recherche-action.

PROFILS DES CO-CHERCHEURS

Les personnes qui se portent candidates pour participer au GRAT, auront idéalement des compétences dans les domaines suivants :

- Perception positive de la cible générale visée collectivement (*habitat autonome en logement banalisé, pour des adultes en situation de handicap avec répercussion sur la sphère cognitive*) ;
- Capacité pour un travail autonome, sous coordination
- Capacité à rendre compte au groupe, sous toute forme adaptée (*écrit, schéma, vidéo, ...*) en amont des jours de regroupement du GRAT

Il est rappelé que, conformément au design de la recherche partagée promue par le CPSI, cette recherche devra associer les personnes concernées et impliquées, tout au long de la démarche, sous des formats et des temporalités adaptées aux personnes et leur permettant d'exercer une réelle participation et influence sur le pilotage de cette recherche (*conformément au modèle patient-partenaire dit « de Montréal »*).



ÉQUIPE MOBILISÉE CPSI

Responsable de la conduite de recherche :

- Daniel BOISVERT, Ph D Sciences de l'Éducation, Directeur général du CNEIS Canadien

Coordination de l'action recherche :

- Eric PIRIOU, directeur du CPSI, psychologue, consultant sénior, vice-président du CNEIS

Personnes ressources :

- Josée LEMAY, experte conseil auprès du ministère de la Santé et des Services Sociaux du Qc
- Nathalie RIHOUEY, consultante experte CPSI et présidente de « Cote A Cote » (CAC), Association francophone pour la diffusion des données et pratiques probantes en appui à l'autodétermination et à la société inclusive
- Sophie POIRIER, PhD. Directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche / CISSS de la Montérégie-Est Canada

Note Additive à la suite de la rencontre des 8 & 9 mars

DEROULEMENT DE LA RENCONTRE DES 8 & 9 MARS

- ✓ Par suite du mouvement de grève de la journée du mardi 7 mars, le déroulement a été modifié :
 - Décalage du démarrage de ces deux journées au mercredi midi
 - L'animateur de la démarche (Eric) n'a pu rejoindre le groupe qu'en dernière demi-journée
- ✓ C'est la première fois que tous les participants ont pu se retrouver sur cette première phase et ont fait connaissance ;
- ✓ 4 chantiers de travail préliminaire ont été identifiés, regroupant en moyenne 3 à 4 participants par chantier, avec les thématiques suivantes :
 - Accompagnement des personnes et des proches ;
 - Impact sur les stratégies professionnelles d'accompagnement ;
 - Financements : enjeux, adaptations et impacts ;
 - Documentation et process de recherche.
- ✓ Beaucoup d'échanges (*au cours de ce premier regroupement et en aval*) sur les enjeux et périmètres de cette recherche-action ont mis à jour qu'il est nécessaire de se retrouver dans une prochaine rencontre de travail – le jeudi 11 mai 10h30-12h30 – avant la rencontre de travail en présence de Daniel, prévue le vendredi 16 juin.

PRECISION DE LA CIBLE DE RECHERCHE

En complément du mémoire de présentation de la démarche, qui précisait le contexte et l'objectif global partagé par les candidats à cette recherche-action, nous proposons les éléments de précisions suivant :

- Il est nécessaire de distinguer trois dimensions complémentaires dans cette recherche-action, qui sont interdépendantes et fondatrices de la démarche :
 1. Elle vise le soutien à l'autodétermination des personnes, dans le cadre d'une société inclusive, au sens promu par la déclaration des droits des personnes handicapées (*ONU – ratifié par la France en 2008*) ;
 2. Elle doit suivre un process de construction garantissant que notre démarche « part de » et « vise à » l'action, à savoir coconstruite avec des acteurs directement en prise avec la pratique professionnelle de terrain, avec les personnes concernées par l'objet de la recherche et avec des experts relevant de la thématique de l'autodétermination et de l'inclusion sociale ;
 3. Elle doit proposer un caractère innovant (*que ce soit en termes d'outils, d'organisation, de pratiques*) pour qu'elle puisse revendiquer le statut de « recherche ».
- Ici, dans le cadre de l'objet de recherche retenu (*i.e. : soutenir efficacement le projet de vie en habitat autonome d'une personne adulte, traditionnellement « orientée » vers un lieu d'accueil collectif de type Foyer de Vie*), il s'agira de documenter, tester et formaliser les conditions de réalisation d'une démarche (*sur le plan organisationnel et fonctionnel*) dite « épisode de service », mobilisant un ensemble de professionnels de soutien (*éventuellement issus de différents ESMS sur un plan administratif*), sur un temps donné et avec une intensité donnée, prévoyant son estompage, afin que la personne puisse, à terme, vivre de façon autonome dans le logement qu'elle aura choisi, sans recours pérenne à une équipe médico-sociale.

RAPPEL

Tout l'intérêt de la démarche, n'est pas tant d'inventer ou de valoriser des outils (*grille d'évaluation, supports d'interventions, repérage du canevas des habitats disponibles ...*) car ceux-ci existent déjà et ils sont, aux mieux applicables tels que et au pire ne nécessitent que peu d'adaptations.

Le caractère innovant de notre recherche, est surtout d'imaginer, de tester et de documenter les conditions de mise en œuvre d'une action professionnelle médicosociale relevant de la logique « épisode de service », qui s'appuie sur la logique structurelle des « plateformes de service » mais qui engage un changement de paradigme assez important en ce qui concerne les pratiques actuelles dans le champ médicosocial :

- Soutien inconditionnel du projet de vie autonome d'une personne (*donc sans restriction externe conséquence d'influence induite*) ;
- Mobilisation d'une équipe de professionnels à géométrie variable, car devant soutenir une personne singulière, dans un environnement à chaque fois différent et avec des compétences personnelles différentes ;
- Une intensité de service à fournir appuyée sur une évaluation individuelle du besoin de soutien exceptionnel et non pas sur une évaluation des capacités/incapacités
- Une temporalité d'action limitée dans le temps, qui prévoit les conditions d'entrée dans le programme de soutien mais aussi celles de sortie ;
- Une démarche accessible à toute personne du territoire répondant au programme de soutien en épisodes de service, non conditionnée à l'obtention de droits spécifiques pour avoir une « place », ce qui implique une nouvelle façon de repérer, proposer, organiser et financer la démarche de soutien